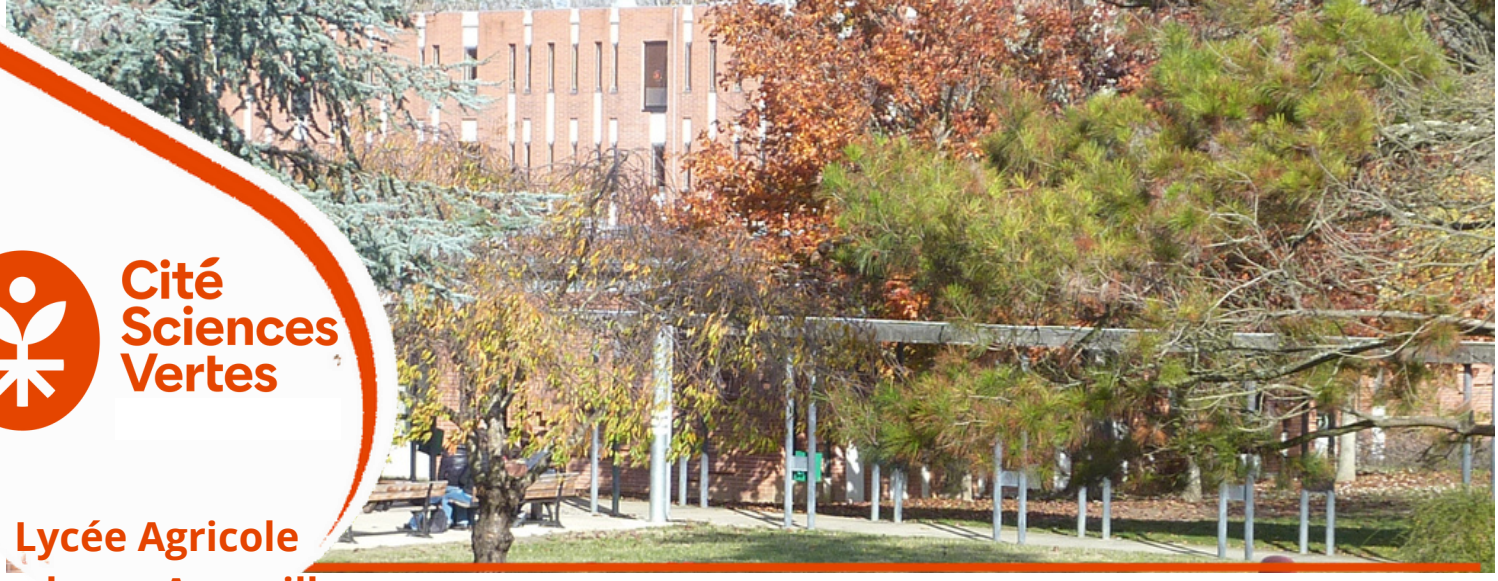

Cité Sciences Vertes

Lycée Agricole Toulouse Auzeville

BAC STAV
Spécialité AMENAGEMENT

Pour quoi faire ?

Le baccalauréat STAV Aménagement permet de préparer les élèves à la **gestion et l'aménagement des milieux**, qu'ils soient naturels ou artificiels. Les élèves auront l'occasion :

- d'**analyser des aménagements existants** lors de sorties afin d'en comprendre les rôles et les intérêts. Il s'agit de se réapproprier les notions vues en cours sur l'aménagement paysager, la gestion des cours d'eau, des forêts et autres espaces naturels
- de **participer à des suivis d'espèces** pour mieux appréhender la gestion des populations naturelles en **collaboration avec des organismes nationaux** (INRA, Observatoire agricole de la biodiversité, etc.)
- de **réaliser des aménagements**, de la conception à la mise en œuvre, afin d'**acquérir des gestes techniques** (réalisation de plans, construction de petites structures, plantation, taille, etc.)
- de **découvrir les grands enjeux liés à l'aménagement des espaces et à la gestion des espèces** (attente des populations, contraintes techniques et réglementaires, créativité pour trouver les solutions adéquates)

Pour qui ?

Pour tous les élèves issus de Seconde générale et technologique souhaitant s'investir dans les domaines de :

- l'aménagement paysager
- l'aménagement des espaces naturels et des espèces
- l'aménagement hydraulique et gestion de l'eau
- l'aménagement et la gestion des espaces forestiers

Pour quelle insertion professionnelle ?

Le développement durable est au cœur des préoccupations actuelles. L'Aménagement et la Valorisation de l'Espace y tient une place toute particulière :

- la gestion des espaces naturels est un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité.
- les espaces verts en milieu urbain et rural participent au bien-être et sont en pleine mutation. Les activités de conception et d'entretien de jardins sont en progression avec des projets de plus en plus variés
- la forêt occupe une place importante sur notre territoire. Elle constitue une ressource non négligeable (énergie renouvelable, matériaux de construction, etc.)
- les rivières françaises font l'objet de nombreux aménagements afin de prévenir les problèmes de pollution, d'effondrement des berges, etc.
- les associations participent à des animations de sensibilisation au développement durable. Une grande diversité de métiers se rencontre dans ces secteurs : technicien rivière, technicien paysagiste, technicien forestier, ingénieur en agro-environnement, en paysage, animateur nature, élagueur, etc.

L'enseignement technologique du STAV Aménagements

L'enseignement technologique Aménagement et Valorisation de l'Espace s'appuie sur des enseignements techniques théoriques et pratiques, autour de quatre disciplines :

- la **Zootechnie**, permettant une approche des besoins des animaux
- l'**Agronomie**, apportant les notions indispensables à la compréhension du fonctionnement des espaces agricoles, occupant près de 50 % du territoire national
- les **Sciences et techniques des équipements**, assurant une formation au fonctionnement et à l'utilisation des machines-outils et à l'irrigation
- l'**Aménagement**, abordant les principales notions dans les quatre domaines de l'aménagement : aménagement paysager ; hydraulique ; des espaces naturels et des espèces ; des espaces forestiers.

Les enseignements s'appuient également sur des séances de **travaux pratiques** (chantiers, mise en place d'aménagements divers, découverte des agro-équipements, etc.) et des **visites d'entreprises** (entreprises du paysage, parcs naturels, gestion de l'eau, observation de faune sauvage, etc.)

Le stage individuel en entreprise

Moment fort de la scolarité, il permet de s'insérer cinq semaines dans le milieu professionnel afin :

- d'en **découvrir le fonctionnement** et de **participer aux activités de l'entreprise** de stage
- d'**appréhender le quotidien d'un métier** dans le secteur de sa formation
- de situer la **réalité technique** dans un contexte d'entreprise et une situation professionnelle
- de **rencontrer les principaux acteurs** et de commencer à réfléchir à son orientation post-bac

Les principaux **lieux de stage** sont :

- les structures administratives ou affiliées (VEOLIA, Agence de l'Eau Adour-Garonne, DDEA, ONF, etc.)
- les collectivités territoriales (Services espaces verts des mairies, etc.)
- les structures liées au tourisme (parcs de loisirs par exemple)
- les entreprises (paysagistes, bureaux d'études et architectes paysagers, etc.)

Les poursuites d'études privilégiées après un Bac STAV Aménagement

Un élève titulaire d'un Bac STAV Aménagement peut prétendre à l'accès à une grande diversité de formations :

- À **Auzeville** : BTSA ACD (Agronomie et cultures durables), BTSA ACS'agri (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole), BTSA ANABIOTEC (Analyses biologiques, biotechnologiques agricoles et environnementales), Classe prépa TB (Technologie et Biologie) et Agro Véto (Post BTSA/BTS)
- BTSA/BTS de différents secteurs, et plus particulièrement : BTSA Aménagements paysagers, BTSA GEMEAU (Gestion et maîtrise de l'eau), BTSA Gestion forestière, BTSA Gestion et protection de la nature, BTSA Productions horticoles
- BUT, et plus particulièrement le BUT Génie biologique
- Autres écoles spécialisées

Cité Sciences Vertes

Lycée de Toulouse Auzeville - Cité des Sciences Vertes
BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN
05 61 00 30 70 - www.citesciencesvertes.educagri.fr